

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N° 4
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

Séance du lundi 27 JUIN 2022 A 20 H 00

Présidence : Monsieur Alain Favre

Préavis municipal no 01-2022 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2021

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal no 01-2022 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

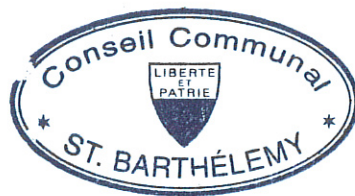
DECIDE

- D'adopter les comptes 2021 tels qu'ils ont été présentés,
- D'en donner décharge à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2022

Le président


A. Favre



La secrétaire


Y. Morier

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N° 4
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-BARTHELEMY
TENUE LE LUNDI 27 JUIN 2022 A 20 H 00**

Nomination du Président du Conseil communal pour un an

M. Alain Favre propose la candidature de Mme Nathalie Fragnière. Aucune autre proposition n'est formulée. Selon l'article 12 alinéa 2 du règlement du Conseil communal, « *lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection s'opère tacitement* ».

- Mme Nathalie Fragnière est élue tacitement par acclamations et avec remerciements.

Election du Vice-président

Mme Yasmine Morier propose la candidature de M. Alain Favre. Aucune autre proposition n'est formulée.

- M. Alain Favre est élu tacitement tacitement par acclamations et avec remerciements.

Election des scrutateurs et suppléants pour 2022 - 2023

Sont élus tacitement par acclamations :

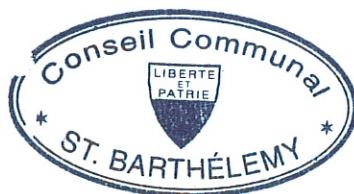
- scrutatrices : Madame Carole Bugnon
Madame Céline Savary
- suppléants : Madame Adrienne Favre
Monsieur Philippe Petoud

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2022

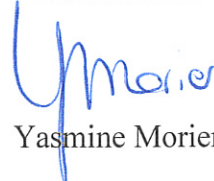
Le Président



Alain Favre



La Secrétaire



Yasmine Morier